

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

MORNANT



Bois, gravats, cartons, pelouse, piles, déchets verts, appareils ménagers, encombrants, déchets diffus spécifiques (peintures, solvants, produits phytosanitaires...), meubles, plâtre, ferrailles, pneus...



L'accès à la déchetterie de SAINT LAURENT D'AGNY se fait par lecture de la plaque d'immatriculation. Pour vous inscrire, allez sur le site :

<https://dechetteries-sitomsudrhone.horonet.com/>

SAINT LAURENT D'AGNY

HORAIRES HIVER DU 2/11 AU 28/02 :

Lundi - Mardi - Mercredi - Samedi : 9h / 12h - 14h / 17h30

Vendredi : 14h / 17h30

HORAIRES ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :

Lundi - Mardi - Mercredi - Samedi : 9h / 12h - 14h / 18h

Vendredi : 14h / 18h

SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE

Lundi - Mercredi - Vendredi : 14h / 17h45

Samedi : 9h / 12h - 14h / 17h45

MORNANT

HORAIRES HIVER DU 2/11 AU 28/02 :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h / 12h - 14h / 17h30

Samedi : 9h / 17h30

HORAIRES ÉTÉ DU 1/03 AU 31/10 :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

9h / 12h - 14h / 18h

Samedi : 9h / 18h

Je trie mes emballages...



Je trie mon verre



Je trie mes papiers



Journaux, magazines



Lettres, courriers



Publicités, prospectus



Livres, cahiers



Enveloppes, papiers



Catalogues, annuaires

Je fais mon compost

Epluchures, coquilles d'œufs, marc de café, tontes de pelouse, feuilles mortes...



Pour acquérir un composteur à un tarif préférentiel ou obtenir des conseils pratiques, appelez le SITOM ou consultez notre site internet à la rubrique « Compost ».

(toute la commune + zone industrielle)
collecte le lundi
(centre bourg) en apport volontaire silo
(voir verso)



Collecte du 18 avril reportée au 19 avril
Collecte du 6 juin reportée au 7 juin
Collecte du 15 août reportée au 16 août

N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOTRE BAC LA VEILLE DES JOURS DE COLLECTE

PAS DE CARTON DANS LE SILO JAUNE ou LE BAC GRIS

Pour permettre un recyclage adapté et ne pas encombrer les véhicules de collecte.

DEPOSEZ LES EN

Déchèterie

N° **SITOM** 04 72 31 90 88

www.sitom-sud-rhone.com

PLAN DES SILOS

À MORNANT

Mornant centre-ville : un nouveau mode de collecte plus écologique et plus hygiénique à compter du 4 avril 2022.

Pour répondre aux exigences du développement durable, de l'économie circulaire et de l'ADEME (agence de la transition écologique) et pour offrir au centre-ville un cadre de vie propre, un accord a été conclu entre la mairie de Mornant et le SITOM Sud Rhône.

A partir du 4 avril, la collecte des ordures ménagères n'aura plus lieu en porte à porte pour le périmètre du centre-ville (zone rouge ci-dessous). Les habitants devront porter leurs ordures ménagères dans un des points d'apports volontaires (silos enterrés). Les autres quartiers de Mornant continueront à bénéficier du ramassage des ordures ménagères en porte à porte et pourront également utiliser les silos destinés aux OMR.

